JE REPARTIS MON DON GRÂCE AU PRÉLÈVEMENT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association Diocésaine de Grenoble à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. À réception de ce mandat, l'Association Diocésaine de Grenoble vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM) et toutes les informations utiles.

INFORMAT	IONS CONCERNANT LE DEBITEUR
	À compléter par vos soins
Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	Ville
Coordonnées de vo	tre compte :
IBAN	
віс	Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

NFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIR

Association Diocésaine de Grenoble

12 place de Lavalette • CS 90051 • 38028 Grenoble cedex 1

ICS: FR05ZZZ434286 **RUM**: (ne pas remplir)

EDÉQUENCE ET MONTANT DU DON BÉCUL LEB

FREQUENCE ET MONTANT DU DON REGULIER :				
Montant : €	☐ par mois	☐ par trimestre		
À partir du 10 / (mois) / 2018				
Fait à :	le	/ 2018		
Signature :				
Pour mieux vous connaître (facultatif et confidentiel)				

- Votre situation professionnelle
- ☐ Artisan / commerçant / exploitant agricole ☐ Profession libérale
- ☐ Employé / ouvrier

Tract_Tout-en-Un_Grenoble2018.indd 1-5

- ☐ Ministre ordonné ou consacré
- ☐ Cadre / dirigeant ☐ Étudiant ☐ Retraité
- Votre situation personnelle
- ☐ Marié(e) / en couple
- > Nombre d'enfants : ☐ Célibataire > Votre année de naissance :



Affranchir, c'est déjà nous aider !

VOTRE DON EST ESSENTIEL POUR LA MISSION DE L'ÉGLISE!



ACCOMPAGNEMENT

À travers ses services, mouvements et paroisses, l'Église propose de nombreux temps de prière afin de favoriser la rencontre de chaque personne avec le Christ. Elle accompagne chacune dans les joies et les épreuves.



CÉLÉBRATIONS

Présents dans tous les moments de la vie, les prêtres et les équipes paroissiales préparent aux étapes de la vie chrétienne (mariages, baptêmes, funérailles, éveil à la foi...) et célèbrent la messe du dimanche et des grandes fêtes chrétiennes (Noël, Pâques...).



ET ÉCOUTE

L'Église écoute et réconforte ceux qui en

ont le plus besoin : personnes malades,

âgées, isolées... Elle tient des permanences

et propose un accompagnement spirituel à celles et ceux qui en font la demande.

ÉVANGÉLISATION

Pour annoncer la Bonne Nouvelle, l'Église propose des temps de rencontre et de partage en paroisse et anime les aumôneries dans les écoles, les hôpitaux ou encore les prisons. Elle va aussi à la rencontre des personnes éloignées de la foi.

MERCI POUR VOTRE DON AU DENIER!



Diocésaine de Grenoble

Maison diocésaine Contact: 12 place de Lavalette 04 38 38 00 38 CS 90051 38028 Grenoble cedex 1

www.diocese-grenoble-vienne.fr



diocèse de GRENOBLE VIENNE

SOUTENEZ DU DIOCÈSE DE votre don au Denier **GRENOBLE-VIENNE** de l'Église catholique en Isère!

Père Cassiel Cerclé

VOCATION

annoncer

la Bonne

Nouvelle

prêtre du diocèse de Grenoble-Vienne

COLLECTE DU DENIER 2018

FAITES

DON!

le Denier

12/01/2018 09:34

www.diocese-grenoble-vienne.fr

SOUTENEZ LA MISSION DES PRÊTRES!



Mgr Guy de Kerimel Évêque de Grenoble-Vienne

Chère Madame, cher Monsieur,

Dans un monde en proie à l'inquiétude où l'avenir peine à se dessiner, la mission des prêtres – et à travers eux, de l'Église – est plus que jamais essentielle. En effet, ils sont porteurs de la Bonne Nouvelle du salut, de la libération et de la joie. Car, comme l'affirmait récemment le pape François, « la joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus. Ceux qui se laissent sauver par lui sont libérés du péché, de la tristesse, du vide intérieur, de l'isolement. ». Mais pour qu'ils puissent accomplir leur mission, nous avons besoin de votre soutien.

Au sein de nos communautés paroissiales, les prêtres, avec l'aide de laïcs salariés et bénévoles, agissent au quotidien pour annoncer le Christ ressuscité et offrir un appui aux personnes les plus fragiles. Ils accompagnent et servent aussi tous ceux qui le souhaitent sur le chemin de la vie chrétienne, dans les grands moments (baptême, mariage, réconciliation, confirmation...) comme dans les moments plus ordinaires. Sans doute en avezvous fait l'expérience? Ils donnent beaucoup de leur personne.

Pour tout cela, l'Église en appelle à votre prière, mais également à votre participation financière. **Seul votre don** au Denier lui permet en effet de rémunérer et d'offrir une protection sociale aux prêtres et aux salariés laïcs de notre diocèse, leur permettant ainsi de vivre et d'agir.

Vous comprendrez donc que la participation de tous est indispensable. Il ne s'agit pas là d'un simple geste de générosité mais bien du devoir de tout chrétien, à la hauteur de ses moyens et de ce qu'il estime juste en son âme et conscience.

Confiant dans votre mobilisation, je vous remercie par avance du geste que vous ferez et vous assure de mes prières pour vous et vos proches.

+ G. d. Kerimel

POUR QUI DONNER?

Dans nos paroisses

et services diocésains.

241 PERSONNES

s'engagent chaque jour

pour partager à tous la

Bonne Nouvelle.

Les prêtres jouent un rôle

maieur, mais ils ne sont pas seuls

à porter au quotidien la mission

de l'Église. Concrètement, dans

notre diocèse de Grenoble-Vienne,

le Denier permet de rémunérer :

169 PRÊTRES

en activité ou à la retraite

5 SÉMINARISTES

67 LAÏCS SALARIÉS

(catéchistes, organistes...)

COMBIEN DONNER?

Voici quelques repères chiffrés qui vous aideront à déterminer le montant de votre don au Denier:

90€

2 JOURNÉES de traitement d'un prêtre

160€

2 JOURNÉES

de formation d'un séminariste

300€

2 JOURNÉES de formation et

de rémunération d'un laïc en mission pastorale.

DÉDUCTION D'IMPÔTS

N'hésitez pas! Même en cas de prélèvement à la source, vos dons de 2018 seront déductibles de vos impôts. Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

VOUS DONNEZ

CELA VOUS COÛTERA

122,40 €

68€

POURQUOI PRĮVĮLĖGIER LE PRÉLÈVEMENT?



Si cela vous est possible, nous vous suggérons de privilégier le prélèvement automatique, qui présente de nombreux avantages pour notre diocèse. Signe de votre soutien et de votre fidélité, il nous permet en effet de:

ANTICIPER

en ayant une meilleure visibilité sur nos ressources et en assurant notre trésorerie.

SUIVRE LE RYTHME DE NOS DÉPENSES

puisque les traitements et salaires des prêtres et des laïcs sont versés tous les mois.

RÉDUIRE NOS FRAIS

de gestion et de collecte de dons, et donc utiliser encore davantage de ressources pour la mission de l'Église.

Et pour vous, donateurs, c'est:

- manifester un **engagement fort en faveur** de l'Église
- échelonner votre soutien
- ne pas risquer d'oublier de donner
- bénéficier d'une déduction fiscale.

Vous pouvez, bien sûr, modifier ou suspendre votre prélèvement à tout moment, sur simple demande par téléphone au 04 38 38 00 38 (dites « prélèvement ») ou par e-mail à : denier@diocese-grenoble-vienne.fr

EN 2018 JE DONNE!

Dans la mesure du possible, nous préférons le prélèvement automatique, qui permet d'anticiper nos ressources : les prêtres et les laïcs salariés sont rémunérés chaque mois.

JE DONNE PAR PRÉLÈVEMEN⁻

et je remplis le mandat de prélèvement automatique au dos. Le cas échéant, si vous souhaitez augmenter le montant de votre prélèvement, merci d'utiliser aussi le verso de ce coupon.

JE FAIS UN DON PAR CHÈOUE

□ 50€	□ 90€	□ 160€	□ 300€

☐ autre montant :

à l'ordre de l'Association Diocésaine de Grenoble

JE FAIS UN DON EN LIGNE



sur www.diocese-grenoble-vienne.fr

lerci de remplir ce bulletin et de l'insérer avec votre chèque dan reloppe jointe, puis de l'envoyer par La Poste ou de le remett

Prénom

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Adresse	
odo no	ctal

DE LA PART DE :

E-mail

Nom

Téléphone:

Pour la paroisse de

Conformément à la loi du 6.01.78 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.













